



2020-09-03 - MESSAGE AUX ANIMATEURS - RENTREE 2020-2021

Bonsoir à toutes et à tous,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis mardi matin 1^{er} septembre pour préparer cette rentrée très « particulière ».

Tout d'abord, merci d'avoir répondu nombreux à notre demande d'aide pour le déroulement des journées d'inscription les 8 et 9 septembre prochain.

La crise sanitaire nous impose de nouvelles règles et restrictions pour débiter cette nouvelle saison, critères de capacité de salles déterminés par la municipalité, obligations de gestes barrières, traçabilité ...

A ce jour, voici la capacité maximum des salles que nous utilisons :

- Jean de la Fontaine Olonne sur Mer	:	30 personnes
- Salle Audubon	:	144 personnes
- Salle des Chirons	:	40 personnes
- Salle Paul Bobet (les Granges)	:	125 personnes
- Les Grands Riaux - Salle C	:	12 personnes
- Les Grands Riaux - Salle D	:	17 personnes
- Espace Jean Huguet La Chaume °1	:	14 personnes
- Espace Jean Huguet n° 2 (sculpture)	:	15 personnes
- Salle des Sauniers La Chaume	:	35 personnes
- Salle de l'Amitié	:	48 personnes
- 8, av. Mal Leclerc - Salle 4	:	10 personnes
- Pavillon Maurice Durand - Salle 1 - rdc G	:	16 personnes
- Pavillon Maurice Durand - Salle 2 - 1 ^{er} étage	:	17 personnes
- Salle du Dojo Olonnespace	:	10 personnes
- Pavillon Maurice Durand - Salle rdc Dr.	:	24 personnes
- 8, av. Mal Leclerc - Salle 1 Réunion	:	06 personnes

En l'absence de traitement, la meilleure protection pour tous est le respect des recommandations suivantes qui nous sont imposées :

- Port du masque obligatoire,
- Lavage régulier des mains (l'adhérent vient avec son gel),
- Tousser et éternuer dans son coude,
- Utiliser un mouchoir à usage unique,
- Plus d'embrassades ni de serrages de mains,
- Respecter une distance de 1m avec les autres,
- Ramener ses déchets (plus de poubelles dans les salles),
- Salle Rdc droit Pavillon Maurice Durand : désinfection des salles par les utilisateurs après chaque activité,
- Pour les autres salles, la désinfection est effectuée par les services municipaux : veiller à compléter la fiche mentionnant les jours et heures d'utilisation qui est affichée dans chaque salle,
- Pas de pot de convivialité debout,
- Pour chaque activité, établissement de la liste des présents avec numéro de téléphone (à conserver par l'animateur).

En ce qui concerne les « randos » du lundi et mercredi :

- Port du masque obligatoire au moment du :
 - ü RDV parking Audubon
 - ü Covoiturage
 - ü Rassemblement sur site avant départ.

Certaines activités sont temporairement suspendues :

- La danse en ligne (interdit par la Préfecture)
- Les ateliers cuisine et œnologie (impossibilité du fait de la distanciation exigée).

Les aquagym ont des mesures spécifiques à respecter sur chaque site. Les animateurs informeront les adhérents.

Par ailleurs, nous vous communiquons les dernières informations :

- Changement du mode de fonctionnement des « Aquagym » des Olonnes et Thalasso Côte Ouest : forfait annuel payable directement sur place (pour la Thalasso : 300€/an - inscriptions le jeudi 10/09/2020 de 14 à 17h)
- Forum de la Ville au Havre d'Olonne les 4 (15-19h) et 5 septembre (10-17h)
- Forum Leclerc au centre commercial Ylium les 11 et 12 septembre (9h-19h)
- Exposition des Ateliers d'Art de Sables Accueil au Prieuré St Nicolas et Salle des Gardes du 15 au 27 septembre
- Report de la « Journée champêtre » prévue le 22 septembre au printemps 2021 suivant l'évolution de la pandémie
- Annulation de la « Visite guidée des Sables » prévue le 18 novembre prochain.
- Maintien de la journée Hermione et du voyage en Sicile.

Les animateurs sont responsables du respect des gestes barrières au sein de leur groupe et peuvent être amenés à exclure les participants qui s'y refusent.

Nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer, dûment signé, l'engagement joint récapitulant toutes les obligations.

Nous sommes tout à fait conscients des contraintes qui vous sont demandées et souhaitons comme vous qu'elles puissent être abrogées le plus rapidement possible.

Bien cordialement,

Pour le CA,
Mathilde Bergot (Secrétaire adjointe)

P.J. l'engagement à nous retourner signé